

Appel à Manifestation d'Intérêts



PROJETS INNOVANTS DE LA BIOECONOMIE

Sur les territoires :
CC Flandre Lys
CC Flandre Intérieure
CA Béthune – Bruay – Artois – Lys Romane

L'appel à manifestation d'intérêts est ouvert
le Jeudi 12 septembre 2019
et se clôture
le Lundi 4 novembre 2019

Présentation de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI)

CONTEXTE :

« *Eura industry innov'* » est une association qui rassemble et fédère sur un territoire pilote l'ensemble des acteurs afin de faciliter et accélérer la mise en place de projets liés à la bioéconomie sur les communautés de communes de la Flandre Lys, Flandre Intérieure et la communauté d'agglomération Béthune - Bruay - Artois - Lys Romane.

Cet outil d'intelligence collective est au profit de l'intérêt commun pour créer de la richesse économique, développer la compétitivité industrielle et l'emploi en favorisant l'innovation dans le monde agricole et le monde industriel.

Le périmètre de développement des projets « *Eura industry Innov'* », reconnu récemment sur son ensemble « *Territoire d'Industries* », dispose tout à la fois de surfaces agricoles, de compétences multiples de par sa vocation de longue date sur les filières de la bioéconomie et d'un tissu industriel important et particulièrement innovant sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le territoire revêt un fort potentiel de renouveau économique par ce même thème. Les acteurs territoriaux sont particulièrement engagés sur les questions économiques et de développement durable notamment dans le cadre de la dynamique régionale rev 3, du master plan bioéconomie de la région Hauts-de-France* et plus largement de la stratégie nationale bioéconomie.

Pour 2019, cet AMI constitue une première série de sélection de projets, d'autres AMI seront organisés par la suite.

*<https://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/bioeconomie/>

Sont membres du Conseil d'Administration de l'association « *Eura Industry Innov'* » :



Organismes consulaires :

- CCI Région Hauts-de-France
- CCI Grand Lille
- CCI Artois
- Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais

Collectivités territoriales :

- Communauté de Communes Flandre Lys
- Communauté de Commune Flandre Intérieure
- Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

Membres actifs : entreprises, groupements d'entreprises, pôles et établissements de recherche, acteurs territoriaux

- Uneole
- Roquette
- UCCS
- IAR
- CESER
- Plastium

L'action est soutenue par le Conseil Régional des Hauts-de-France
et l'ADEME dans le cadre de la mission rev3



En 2019, l'association a présenté son plan de déploiement issu de nombreuses rencontres, d'échanges et séminaires avec ses parties prenantes, dans lequel s'inscrit cet Appel à Manifestation d'Intérêts.

OBJECTIFS :

Cet AMI vise à identifier et accompagner des projets innovants, en lien avec des réalités de marchés potentiels, de toute envergure dans le domaine de la bioéconomie et plus particulièrement de la **naturalité et des biomatériaux** qui :

- **Répondent aux nouvelles attentes du marché,**
- **Limitent leurs impacts sur l'environnement,**
- **Participent au bien-être et à la santé du consommateur / utilisateur.**

Il s'adresse aux porteurs de projet basés sur les territoires concernés ou qui envisagent de s'y développer et / ou de s'y implanter.

Les projets sélectionnés concerneront sur tout ou partie de la chaîne de valeur de la bioéconomie :

1. La production durable de la biomasse régionale,
2. Sa transformation locale
3. Ses utilisations innovantes dans :
 - L'alimentation durable
 - La production de matériaux et produits bio-sourcés pour le bâtiment, le transport, la plasturgie
 - La chimie du végétal en particulier pour les applications liées à la cosmétique et la pharmacie...

Remarque : cet AMI ne traitera pas les projets en lien avec les bioénergies (bio méthanisation, bois-énergie...), l'appui à ce type de projet bénéficiant déjà d'accompagnements spécifiques notamment du CORBI (Collectif Régional Bio méthane Injecté) et du cluster Méthania.

Le projet devra mettre en avant un réel potentiel en terme de développement économique, de gain environnemental de la solution proposée, (approche d'écoconception) et la prise en compte de son impact social/sociétal sur le territoire.

Le projet sera également challengé sur les nouvelles approches de modèles économiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, synergies territoriales, approches en circuit court...)

Bénéficiaires :

Le présent dispositif s'adresse aux :

- Porteurs de projets
- Entreprises - Industries
- Agriculteurs - Acteurs du monde agricole
- Laboratoires de recherche

Éligibilité :

Le projet doit être conforme aux critères d'éligibilité suivants :

- Porteurs de projet basés sur les territoires concernés ou qui envisagent de s'y développer et / ou de s'y implanter.
- Dossier soumis complet dans les délais – Voir éléments constitutifs du dossier en pages 8 à 13

Pour mémoire - Clôture des dossiers au **4 novembre 2019 inclus**.

Aide proposée :

Est proposé aux porteurs de projets sélectionnés un accompagnement bâti sur les **compétences d'une organisation novatrice** conçue avec les partenaires d'Eura Industry Innov'.

Cet accompagnement prend la forme d'une **assistance à maîtrise d'ouvrage et de parrainage - mentoring** associant les compétences des partenaires.

Pour mobiliser les compétences adaptées autour du projet dans le cadre d'un véritable milieu innovateur, deux instances sont prévues :

A) Un COPIL (Comité de Pilotage) / constitué des **Membres du Conseil d'Administration de l'Eura Industry Innov' et des financeurs de l'association.**

Après sélection des porteurs de projets chaque membre du COPIL identifie dans sa structure le ou les experts qualifiés selon la nature des projets et l'analyse des besoins.

B) Un COTEC (Comité Technique) composé **des experts identifiés.**

Un référent chargé de coordonner les différents apports des partenaires au service du projet sera identifié par le COPIL. Il deviendra l'interlocuteur privilégié du porteur de projet.

Il s'agira, une fois l'éligibilité de chaque projet réalisée, de déterminer un plan d'actions et un planning de travail précisant les livrables attendus pour chaque projet.

En fonction des projets, un parcours d'accompagnement sera proposé avec l'ensemble des partenaires ciblés (*cf page 3*) :

- **Organismes consulaires,**
- **Collectivités,**
- **Pôles de compétitivité,**
- **Laboratoires de recherche,**
- **Entreprises,**
- **Financeurs,**
- **Partenaires institutionnels...**

L'accompagnement pourra prendre les formes suivantes :

- Etudes de faisabilité techniques, études de marché, études diverses
- Accompagnement à la création
- Accompagnement au développement
- Ingénierie d'accompagnement de projets par les experts rev3
- Analyse du foncier
- Mise en relation avec des réseaux
- Réflexions R&D et innovation
- 1ères études liées aux brevets et à la propriété intellectuelle
- Mentoring de projet
- Ingénierie financière
- Aide à la recherche de financements (FEDER, FEADER, FRATRI, Prestation Technologique Réseau...)
- Aides européennes, régionales, locales,
- Appels à projets de recherches et appel à projets de l'ADEME (dont Programme d'Investissements d'Avenir) :
 - Matériaux et chimie biosourcés
 - Agriculture et industries agro-alimentaires éco-efficientes
 - Mobilisation de la biomasse et production de nouvelles ressources

Processus de sélection :

Ce processus est géré par le comité de pilotage (COPIL) constitué de représentants de l'association *Eura Industry Innov'*.

A l'issue de la date de clôture de l'AMI, l'association « *Eura Industry Innov'* » conduit une première analyse d'éligibilité. Sur la base des dossiers déposés et éligibles, le COPIL établit une présélection. Les porteurs ainsi présélectionnés sont auditionnés par un jury. Chaque audition dure 40 minutes, dont 20 minutes de présentation du partenariat et du projet et 20 minutes de questions du jury et réponses du porteur de projet.

Sur la base de l'avis du jury d'audition, le COPIL décide des projets qui sont finalement retenus, dans la limite de 5 projets. L'association « *Eura Industry Innov'* » notifie les résultats aux candidats par courrier électronique avant le 31 Décembre 2019.

Critères de sélection :

- Innovation,
- Impact et retombées économiques et industrielles,
- Impact environnemental,
- Impact humain,
- Potentiel de développement d'une filière locale de production et transformation en circuit court,
- Synergies territoriales développées,
- Capacité du porteur à engager et réaliser le projet.

Confidentialité

Les documents et éléments qui seront transmis dans le cadre de cet AMI seront soumis à la plus stricte confidentialité et ne seront communiqués qu'aux membres du COPIL. L'ensemble des personnes ayant accès aux dossiers de candidature est tenu à la plus stricte confidentialité.

Calendrier

Publication de l'AMI : **12 septembre 2019**

Clôture de l'AMI : **4 novembre 2019**

Audition des porteurs de projet présélectionnés : **29 Novembre 2019** (*veuillez retenir cette date afin de vous rendre disponible si votre dossier est présélectionné*)

Annnonce aux candidats des projets retenus : cette annonce sera réalisée dans le cadre de l'événement consacré à la bioéconomie qui se tiendra sur le territoire le **12 décembre 2019** après midi et auquel vous serez bienvenu.

Contacts pour informations diverses et adresses pour déposer les dossiers :

Secrétariat « *Eura Industry Innov'* » :

- Cathy BALAIR – 80 boulevard Abbé Lemire – 59190 HAZEBROUCK
Téléphone : 03 28 52 93 71 - c.balair@grand-lille.cci.fr

Animation « *Eura Industry Innov'* » :

- Equipe CCI Grand Lille
 - o Anne LESTRINGUEZ CANDELIER : a.candelier@grand-lille.cci.fr
- Equipe CCI de région - Mission rev3
 - o Didier COPIN : d.copin@hautsdefrance.cci.fr

Le dossier complet (dossier type et annexes) est à envoyer avec lettre d'accompagnement à l'attention de la **Présidente de l'association Madame Renée INGELAERE** par courrier postal (date de la poste faisant foi) ou par mail en format PDF au plus tard le lundi 4 novembre 2019 au secrétariat de l'association.

Dossier à retransmettre :

Courrier de demande d'aide :

Ce courrier doit être daté et signé par les représentants habilités de l'entité « porteur du projet » :

Présentation du porteur :

Nom de l'entité :

Statut :

- Entreprise / Industrie
- Laboratoire de recherche
- Créateur
- Autre (préciser) :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site (si différente du siège social) :

Téléphone :

Activité principale :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Identification de la personne en charge du suivi de projet :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Effectif :

Appartenance à un groupe (si le capital détenu est supérieur à 25%)

- Oui - Préciser le nom du groupe :
- Non

Présentation des partenaires :

Partenaire 1

Nom de l'entité :

Statut :

- Entreprise / Industrie
- Laboratoire de recherche
- Créateur
- Autre (préciser) :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site (si différente du siège social) :

Téléphone :

Activité principale :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Identification de la personne en charge du suivi de projet :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Effectif :

Appartenance à un groupe (si le capital détenu est supérieur à 25%)

- Oui - Préciser le nom du groupe :
- Non

Partenaire 2

Nom de l'entité :

Statut :

- Entreprise / Industrie
- Laboratoire de recherche
- Créateur
- Autre (préciser) :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site (si différente du siège social) :

Téléphone :

Activité principale :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Identification de la personne en charge du suivi de projet :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Effectif :

Appartenance à un groupe (si le capital détenu est supérieur à 25%)

- Oui - Préciser le nom du groupe :
- Non

Partenaire 3

Nom de l'entité :

Statut :

- Entreprise / Industrie
- Laboratoire de recherche
- Créateur
- Autre (préciser) :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site (si différente du siège social) :

Téléphone :

Activité principale :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Identification de la personne en charge du suivi de projet :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Effectif :

Appartenance à un groupe (si le capital détenu est supérieur à 25%)

- Oui - Préciser le nom du groupe :
- Non

Présentation du projet :

1. Nom et acronyme du projet
2. Résumé
3. Objectifs
4. A quelles attentes répond le projet ?
5. Description générale du projet, planning et actions envisagées
6. Budget prévisionnel et plan de financement
7. Retombées économiques et industrielles espérées (Création d'emplois, augmentation CA, ...)
8. D'après-vous quel est l'intérêt de votre projet pour le développement territorial ?
9. Ancrage territorial et maillage avec les acteurs locaux : qui sont les acteurs locaux mobilisés ou à mobiliser ?
10. Description des partenariats institutionnels actuels et des démarches en cours déjà conduites ?
11. Impacts environnementaux et sociaux du projet identifiés
12. Commentaires libres : éléments supplémentaires pertinents que vous souhaiteriez porter à la connaissance du jury

Vos BESOINS :

Boite à outils /attentes pour développer le projet

- Etudes de faisabilité techniques, études de marché
- Accompagnement à la création
- Accompagnement au développement
- Ingénierie accompagnement experts rev3
- Analyse du Foncier
- Ingénierie financière
- Etudes diverses
- Mise en relation avec des réseaux
- Ingénierie, Expertises,
- Ingénierie financière, recherche de financements, apports de fonds
- Réflexions R&D
- 1ères études liées aux brevets et à la propriété intellectuelle
- Mentoring de projet
- Réflexions R&D et innovation
- Prototypage, démonstrateur, pilote industriel...

Renseignements administratifs à fournir avec votre dossier :

Le cas échéant Extrait K-bis, liasses fiscales, catégorie d'entreprise au sens de la réglementation européenne, déclaration de financements publics perçus, relevé d'identité bancaire.